



LA CRÉCELLE

Prix libre

LE CRÉPITANT JOURNAL DU
CONSERVATOIRE EN LUTTE

PREMIER MOUVEMENT

Les salariés en sous-traitance au conservatoire voient le prix de leurs repas s'envoler

Nous avons appris avec stupeur que les salarié-e-s du CNSMDP qui travaillent en sous-traitance ne bénéficieraient plus, à partir de ce mois de Janvier, du financement par le conservatoire d'une partie de leurs repas pris à la cantine. Il leur faudra donc s'acquitter d'un « droit d'admission », à hauteur de 4,75 euros, en raison de leur qualité « d'extérieurs » au CNSM. Un repas complet leur coûtera donc entre 7 et 9 euros... alors que leur salaire n'est, pour la plupart, pas supérieur au SMIC.

Cela concerne près de 40 salarié-e-s indispensables au fonctionnement du conservatoire : ils et elles en assurent la sécurité, y font le ménage, s'occupent du système de chauffage. Certain-e-s travaillent parmi nous depuis plusieurs dizaines d'années ! Il est d'ailleurs regrettable que le CNSMDP continue d'avoir recours, pour ces emplois, à des services de prestation, plutôt que de les salarier directement. Nous refusons, nous, de les considérer comme « extérieurs ». Et quel que soit leur type de contrat, les salarié-e-s d'une même communauté de travail doivent avoir les mêmes droits. C'est pourquoi nous, élèves, membres du corps professoral et personnel du conservatoire, demandons à ce que toutes les personnes qui y travaillent, en sous-traitance ou non, bénéficient de la subvention du CNSMDP, au même titre que n'importe quel-le autre salarié-e. Une pétition circule sur le site change.org, à l'adresse du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris, et nous vous invitons à la signer.

La réforme des retraites et la culture : 3 minutes explicatives

En plus de la suppression des régimes spéciaux de l'Opéra de Paris et notamment de celui du Ballet, le budget du ministère de la Culture est lourdement impacté par la réforme des retraites. En effet, le ministère de la culture est mis à contribution pour financer des dépenses sociales dues à la réforme. Les intermittents vont être particulièrement pénalisés. Dans le système actuel, le montant des pensions est calculé à partir des 25 meilleures années (jadis, c'était les 10 !). Le système par point que veut mettre en place le gouvernement prendra en compte toute la carrière. Cela va être très défavorable à tous les précaires. Dans nos métiers, selon les conjonctures culturelles, nous connaissons des hauts et des bas, et si la réforme passe, ces derniers vont nous coûter cher ! La CGT spectacle a calculé que 5 mauvaises années occasionneraient 12 % de baisse des pensions, et que pour les plus précaires d'entre nous, cela pourrait aller jusqu'à 70 %. Pour les périodes de chômage indemnisé, le gouvernement promet des « points de solidarité », sans préciser combien et comment. Pour les artistes auteurs, la situation n'est pas meilleure. Avec un système de cotisation unique fixée à 28 %, ce serait pour les auteurs une hausse considérable des cotisations, pour des pensions plus basses ! Selon une étude approfondie que l'auteur de ces lignes a menée sur ses propres « notes de droits d'auteur » (l'équivalent d'une fiche de paye pour les compositeurs, plasticiens etc.), les cotisations sont d'environ 12 %, mais cela varie selon les revenus de l'auteur, si on en croit les conférences de l'APM 4. (*suite p.2*)

Sachant les dégâts catastrophiques que cette réforme engendrerait pour les travailleurs de la culture, la réforme prévoit que le ministère soit mis à contribution : 350 millions d'euros par an seront prélevés pour financer les hausses des cotisations des artistes-auteurs et l'abattement des intermittents (encore une autre histoire...). Une somme considérable pour le budget du ministère de la culture, qui est, hors audio-visuel public, de 3 milliards d'euros. Et surtout, c'est un jeu de « caisses musicales » farfelu et précaire, soumis aux fluctuations budgétaires. A ce jeu-là, fort peu fair-play, on peut s'attendre à ce que beaucoup d'entre nous soient vite éliminés...

Devrions-nous vraiment laisser nos principes à la porte du conservatoire ?

Voici plus d'un mois que la grève a commencé et qu'on entend à tout-va le fameux « prise d'otage » et autres « moi je ne veux pas en entendre parler », qui se justifient par beaucoup de marche à pied et un certain ras-le-bol d'être heurté dans son quotidien. Les arguments, on les connaît : d'un côté celles et ceux qui se battent pour notre avenir et contre un gouvernement qui réduit à coup de petites et grandes réformes les protections sociales obtenues par nos aînés, et de l'autre, celles et ceux qui souhaiteraient que ce tumulte soit sans incidence sur leur pratique musicale. Mais cessons-nous d'être des citoyens au moment où nous passons les portes de notre école ? Est-ce légitime d'accuser celles et ceux qui agissent, parce qu'ils nous empêchent de faire comme si rien ne se passait et nous obligent à réfléchir sur un sujet par lequel on ne se sent pas concerné ? Le problème est le suivant : cette réforme concerne tout le monde. Et cette grève, elle dérange tout le monde : pas seulement nous qui aimerions le retour du confort des transports, mais également les grévistes de tout corps de métiers qui renoncent à leurs salaires pour dire non ensemble. Oui, l'impact est injuste, mais ce ne sont pas les grévistes qu'il faut blâmer : réfléchissons plutôt aux causes de cette situation... Les élèves de ce conservatoire naviguent sans cesse entre études et vie professionnelle, et l'équilibre est déjà difficile à trouver sans avoir l'énergie nécessaire pour lutter pour un avenir qui nous semble lointain. Mais est-ce une bonne raison pour faire la sourde oreille et laisser les autres décider pour soi-même ?

Et si on faisait grève ? Des bienfaits de la lutte sociale

« Je pense à mes études avant ma retraite » « Je suis d'accord avec vous mais que peut-on faire... Macron n'enlèvera pas son projet de loi » « Je sais que la réforme est injuste mais je ne me sens pas profondément révolté, du coup je vais rester bosser plutôt que venir à la manifestation » « Marcher tous les jours pour venir au CNSMDP, c'est fatigant, cela hypothèque mes études... »

Toutes ces phrases, les étudiants mobilisés en ont entendu pléthore. Elles désarçonnent l'enthousiasme du primo-manifestant, énervent l'anarchiste, donnent du fil à retordre au militant... Et si on revenait sur les possibles qu'ouvre la grève pour des musiciens ? Bien que la victoire du mouvement soit incertaine, quels sont les devenirs créés par cet engagement ?

Ouvrir le temps

« Une des vertus d'une grève générale est d'offrir une interruption du temps, c'est-à-dire une disponibilité totale à notre présent et à l'ensemble des problèmes politiques, historiques, écologiques qui sont jetés devant nous. Arrêter le cours ordinaire des choses et des circulations, c'est inaugurer un autre emploi du temps. La grève est avant tout une invitation à provoquer une fuite massive de temps ; non plus gagner individuellement du temps mais désorienter le temps collectif. La grève générale permet ainsi d'ouvrir la possibilité d'une explication conséquente de la société avec elle-même – tout le contraire des élections qui en offrent le plus souvent un pur simulacre. » (Revue *Terrestres*, « Les vertus climatiques de la grève générale »).

Ouvrir un autre temps et un temps collectif. Peut-être que cette question du temps est centrale dans une institution de plus de deux cent ans chargée d'un lourd passé, et dans une vie étudiante rythmée par le travail quotidien de l'instrumentiste, le cours hebdomadaire, l'examen annuel. Inaugurer un autre emploi du temps en prenant part à la lutte, c'est renouer avec une reprise en main collective de ce temps individualisé où la question de l'émancipation est ajournée sans cesse face aux injonctions de réussite, au chantage à l'emploi, au mythe du musicien-martyr travaillant sans cesse à la grandeur de son art... Ainsi la grève porte en elle la possibilité d'une émancipation collective et des possibilités de subjectivités nouvelles. Ouvrir les brèches du temps linéaire de la société du consensus et du progrès permet d'y dévoiler son hétérogénéité, ses intensités, ses fragments et ses lignes de fuites.

Subjectivités nouvelles

Dans une institution où l'organisation collective de la vie étudiante est absente (si on enlève les quelques soirées du BDE et les Causeries, ce qui fait peu pour 1200 élèves) et où la réussite individuelle est première, le groupe d'étudiants mobilisés réintroduit la possibilité de construire des espace-temps collectifs. Nous ne nous connaissions pas mais nous avons déjà partagé des manches de rue en soutien aux grévistes, des piquets de grève et un blocage à 4h30 du matin, des manifestations, des gaz lacrymogènes, la violence policière, un premier accrochage avec la direction, des AG dans la chapelle, de nombreux articles de réflexions, la découverte des métiers des personnes qui nous transportent chaque jour... La puissance de ce collectif qui s'intègre lui-même dans un mouvement social large dans la culture (Opéra de Paris, Radio France, BNF, BPI, Collectif Art en Grève) nous transforme et forge des manières de percevoir le monde nouvelles et émancipatrices. L'expérience collective du politique offre la possibilité de se saisir du réel et de comprendre les structures sociales de manière sensible, de les nommer et d'agir en fonction par notre lutte. Le collectif transforme nos subjectivités. Cette dimension créative de la grève devrait nous parler en tant qu'« artistes ». Elle s'inscrit contre ce qui est source d'aliénation dans cette pratique institutionnelle de la musique : hiérarchie des subjectivités (compositeur, chef, soliste, co-soliste, musicien du rang, professeur, accompagnateur, élève), rapports de dominations d'un art « légitime », imaginaires de réussite, « corps sacrifiés sur l'autel de l'excellence » (Sophie Wahnich, *Etude des discours de la musique classique*, p 16)... Dans le mouvement social, nous n'arrêtons pas de faire de la musique bien évidemment, mais nous la faisons à l'endroit de sa nécessité. Et quand d'autres tâches se présentent à nous, la disponibilité à la découverte prend le relais : collage d'affiches, confections de banderoles, prises de paroles collectives, écriture de textes... Il s'agit de jouer autrement, à d'autres horaires, dans d'autres lieux, devant d'autres publics. Mais c'est aussi jouer avec le réel, y prendre part joyeusement en manifestant, en se réappropriant le conservatoire, en chantant des slogans harmonisés à quatre voix. Nous savons bien que le temps politique n'est pas linéaire. Aussi quand l'intensité du moment sera passée, nous ne retournerons plus chacun de notre côté à la solitude affective et existentielle qui habite le conservatoire.

Ce que nous aurons vécu transformera nos pratiques artistiques et nous mettrons en œuvre dans notre quotidien ces nouvelles perspectives : créer de nouvelles relations avec ce qu'on appelle « œuvre », questionner les rapports de dominations de genre dans la pratique musicale, investir d'autres lieux... Bref : « Sans qu'il n'y paraisse, sortez du rang. Maintenant ! » (Tiqqun, *Théorie du Bloom*).

Une protestation de l'orchestre du conservatoire empêchée par la direction

Que s'est-il passé au juste ? Et bien justement, rien. Revenons au début de l'histoire : durant la semaine de répétitions de la session dirigée par S. Menezes, une envie a progressivement germé chez certain-e-s musicien-ne-s. L'envie de faire entendre un message de solidarité, l'envie de prendre une position également, en tant qu'étudiant-e-s, ils sont libres de prendre. Aussi leur fallait-il sonder les soixante dix-neuf instrumentistes composant l'orchestre (pour s'exprimer avec légitimité au nom du groupe, il leur a semblé normal de s'assurer qu'ils avaient le soutien de la majorité). Durant la générale, un vote à main levée laissant le choix entre trois options (pour, contre et sans opinion) a donc révélé une tendance sans équivoque : à part deux contre et quelques indécis, l'orchestre était favorable à une action. Fantastique alors, le soutien était là, et avec lui la légitimité nécessaire ! Aussitôt la générale terminée, tout s'organise très vite, de la confection de pancartes à la vérification par les intéressé-e-s du texte destiné à être lu avant le concert. Seulement voilà. Cela fait bien longtemps qu'il ne semble plus possible au Conservatoire de Paris de prendre part aux luttes sociales. Pourquoi d'ailleurs ? Parce que nous sommes dans un établissement public ? Allons dire ça à la faculté de Nanterre, je suis sûr qu'ils trouveront la farce excellente*. Toujours est-il qu'un quart d'heure avant le début du concert, alors que tout est fin prêt, ces étudiant-e-s reçoivent une visite inattendue, celle de la cheffe des régies d'orchestre et de la fraîchement nommée directrice E. Delorme qui leur expliquent, armées de sourires, en quoi cette action peut être vouée à l'échec ou même être contre-productive. Notons que nous n'avons pas la volonté de nous inscrire dans un rapport de force vis-à-vis de notre nouvelle directrice

*[Je profite de cette allusion pour vous dépeindre une scène survenue la veille du concert : un groupe d'étudiants réalisant un affichage de soutien aux grèves dans le conservatoire se font soudain réprimander par un membre de l'administration qui utilise cet argument imparable : « On n'est pas à Nanterre ici ! ». Un bel élan de mépris à l'égard de nos camarades de Paris-X...]

(à croire qu'il existe chez nous un mécanisme qui nous pousse à prendre en amitié les gens qui pâtiennent des logorrhées infectes du *Point* et de *Valeurs Actuelles...* cf article ci-contre), cependant, son attitude à cet instant, qui paraissait plus relever d'une sorte de prudence que d'une opposition concrète sur le fond, reste à déplorer dans la mesure où elle aura eu pour effet de museler une voix commune et désireuse de se faire entendre. Toutefois, elle a fait savoir aux étudiant.e.s concerné.e.s qu'elle serait ravie de les aider à concevoir et à mener ce type d'actions dans le futur, et les a invité à « prendre contact avec son bureau ». Honorer ou non cette invitation nourrit un intéressant débat au sein des étudiant.e.s mobilisé.e.s. Car gardons à l'esprit qu'un mouvement contestataire, s'il peut accueillir toute aide qu'il reçoit, ne saurait souffrir d'avoir à demander l'autorisation d'exister.

Voici le texte qui devait être lu avant le concert :

Mesdames, Messieurs,

Ce soir, nous jouerons.

Néanmoins, nous voudrions vous dire quelques mots auparavant. Cela fait maintenant trente-sept jours que notre pays connaît un mouvement de grève d'une ampleur rare. Trente-sept jours que des femmes et des hommes ont décidé de cesser le travail pour lutter contre une réforme des retraites qu'ils considèrent comme injuste et injustifiée.

Parmi eux, les salariés de l'Opéra National de Paris et de Radio France ont fait entendre leurs voix de manière forte. Ils ont notamment offert une série de concerts gratuits, dans l'espace public, en soutien à la grève. Ce geste solidaire et hautement symbolique a été salué avec ferveur par le public, et nous rappelle à tous que la musique doit pouvoir être accessible au plus grand nombre, sans distinction sociale.

Nous, étudiants du Conservatoire de Paris, nous associons pleinement à la grève menée par nos aînés. Notre métier requiert un travail intense poursuivi tout au long de la vie, et exercé parfois de manière précaire, surtout en début de carrière. A ce titre, il implique certaines contreparties, notamment concernant les modalités de départ en retraite. Mais nous ne sommes pas seuls dans la société.

De nombreux métiers, y compris en dehors des arts et de la culture, demandent aussi de lourds efforts de la part de ceux qui les exercent. Il est tout à fait légitime que ceux-ci puissent quitter leur poste de travail à un âge raisonnable, et avec une pension de retraite décente.

Malheureusement, le projet de loi proposé par le gouvernement ne nous semble pas tendre vers cet objectif de progrès social. Nous jouerons donc pour vous ce soir, qui êtes venus jusqu'ici nous écouter. Mais que ceux qui sont dehors, et qui luttent le sachent, nous jouerons aussi pour eux. Bon concert.

La musique et la question coloniale : réponse à l'article du *Point*, soutien à Emilie Delorme

Le 3 décembre dernier, le journal *Le Point* publiait un article sur la nomination d'Emilie Delorme à la direction du conservatoire de Paris. Pour l'auteur de l'article, cette nomination ferait « grincer des dents », en raison de « l'idéologie décoloniale » et du « féminisme intersectionnel » qu'il prête à la nouvelle directrice. Il prétend se faire le porte-voix d'une hostilité interne à son égard. À nos oreilles l'article sonne si faux, si bête et si embrouillé, que nous voulons y réagir. D'autant qu'il prétend être le reflet de ce qui se pense à l'intérieur du conservatoire, ce que nous contestons vigoureusement.

Mais d'abord, qu'est-ce que l'idéologie décoloniale qui excite tant les lecteurs du *Point* ?

Le décolonialisme est une branche récente de l'anticolonialisme et de l'antiracisme. L'idée initiale est que malgré l'indépendance, des rapports de domination existent encore entre les anciennes métropoles et les anciennes colonies, et entre les personnes, selon qu'elles soient originaires des unes ou des autres. Pour eux, l'État français est « structurellement raciste ». Ce courant a ses auteurs et ses militants, ses organisations diverses, comme le Collectif Adama, qui lutte pour obtenir justice pour Adama Traoré, mort à Persan en 2016 lors de son arrestation par la police, ainsi que pour une politisation des banlieues. D'autres organisations militent essentiellement en direction de l'université et du milieu culturel. On peut par exemple, lire le blog « Décoloniser les arts » pour découvrir leurs idées. <https://blogs.mediapart.fr/decoloniser-les-arts/blog?page=1>

Si leurs militants sont peu nombreux, leurs idées ont une certaine influence dans les milieux culturels, universitaires et militants. Il faut dire qu'ils savent se faire entendre parfois avec fracas. Des militants décoloniaux ont par exemple provoqué l'annulation d'une pièce de théâtre à la Sorbonne, en mars dernier, en appelant bruyamment à son Boycott. Il la mettait en cause pour l'utilisation, selon eux, du « blackface », technique consistant pour des blancs à se grimer en noir, et qui porte en elle une histoire ambiguë*. Leurs idées, et leur façon de les défendre, font débat jusque dans le petit groupe qui rédige *La Crécelle*. Mais nous pensons que ça ne fait pas de mal au milieu de l'art et de la culture de susciter des critiques politiques, quitte à se faire secouer un peu.

*à ce sujet, lire le passionnant billet de blog de l'historien Gérard Noiriel : *A propos du «blackface» : politique, mémoire et histoire.*
<https://noiriel.wordpress.com/2019/03/31/a-propos-du-blackface-politique-memoire-et-histoire/>

Qu'est-ce que l'anticolonialisme a à voir avec la musique ?

L'article du Point reproche à Emilie Delorme d'avoir organisé, lorsqu'elle était directrice du festival d'Aix (un festival d'opéra), un atelier de réflexion sur cette question. Il nous paraît tout à fait sain de tester la résonance d'une nouvelle idée avec l'art que nous pratiquons à l'occasion d'un tel atelier. Le professeur du CNSM anonyme cité par le point, lui, voit sans doute le monde de la musique comme un sanctuaire sacré que ces questions ne doivent pas salir. C'est faire preuve d'une surdit  d plorable, car ces questions sont li es   la musique depuis bien longtemps, et ont m me marqu  ce que l'on appelle le r pertoire. En voil  un tour d'horizon rapide.

Les Indes galantes, op ra-ballet de Jean-Philippe Rameau, furent command es en 1735 par l'Acad mie Royale de Musique pour f ter une nouvelle conqu te coloniale. Le premier empire colonial fran ais atteignait son apog e, et son nerf  conomique  tait la traite des noirs. Les « Indes »  taient un terme g n rique pour tous les pays extra-europ ens. Dans les sc nes de l'op ra, les Turcs, les Incas, les Perses et les Nord-am ricains sont pr sent s comme une suite de tableaux divertissants. On peut entendre que la fascination paradoxale que les europ ens avaient pour les « sauvages » - qu'ils avaient   c ur de civiliser en leur faisant la guerre et en les r duisant en esclavage - a nourri de mani re extraordinaire l'imagination musicale de Rameau. Un si cle de r volutions plus tard, *Va, pensiero*, le ch ur des esclaves dans l'op ra *Nabucco* de Verdi, exprime la douleur et la nostalgie d'esclaves, arrach s   leur terre d'origine. Ce chant, devenu embl me politique depuis la r volution de 1848, a r cemment servi aux gr vistes du ch ur symphonique de Radio France, en plein mouvement social,   interrompre la c r monie des v ux de leur directrice Sybille Veil. La langue de bois forc e de se taire devant la beaut  et l'humour po tique du ch ur. Par ailleurs l'op ra a  t , lors du second empire colonial, un embl me de la pr tendue mission civilisatrice de la France. La construction d'op ras suivait de pr s la guerre de conqu te. Bien s r, seuls les colons les plus riches les fr quentaient. Aujourd'hui encore, dans les ex-colonies fran aises, la pr sence des b timents d'op ra,   l'architecture p tiss re pompeuse, incarne le vestige de l'ancienne puissance coloniale. L' tat chinois ne s'y est d'ailleurs pas tromp  : voulant disputer l'influence de la France en Alg rie, elle lui a offert en 2016... un nouvel op ra ! B timent magnifique, qui lui a co t  30 millions de dollars, et qui rel gue l'ancien b timent fran ais   l'art dramatique.

En 1925, alors que les soul vements anticoloniaux se multiplient en Afrique, Maurice Ravel  crit les *Chansons Mad casses* (pour fl te, violoncelle, chant et piano, si des groupes de musique de chambre veulent s'en emparer !)

Comptant parmi les oeuvres dont le compositeur disait  tre le plus fier, elles portent un anticolonialisme radical en mettant en musique des chansons malgaches traduites au 18 me si cle par  variste de Parny. Voici les paroles de la deuxi me chanson :

M fiez-vous des blancs,

habitants du rivage.

Du temps de nos p res,

des blancs descendirent dans cette  le ;

on leur dit : Voil  des terres,

que vos femmes les cultivent.

Soyez justes, soyez bons,

et devenez nos fr res.

Les blancs promirent, et cependant

ils faisaient des retranchements.

Un fort mena ant s' leva ;

le tonnerre fut renferm 

dans des bouches d'airain ;

leurs pr tres voulurent nous donner

un Dieu que nous ne connaissons pas ;

ils parl rent enfin

d'ob issance et d'esclavage:

Plut t la mort !

Le carnage fut long et terrible ;

mais, malgr  la foudre qu'ils vomissaient,

et qui  crasait des arm es enti res,

ils furent tous extermin s.

M fiez-vous des blancs !

Nous avons vu de nouveaux tyrans,

plus forts et plus nombreux,

planter leur pavillon sur le rivage :

le ciel a combattu pour nous ;

il a fait tomber sur eux les pluies,

les temp tes et les vents empoisonn s.

Ils ne sont plus, et nous vivons libres.

M fiez-vous des blancs,

habitants du rivage.

M fiez-vous des blancs !

Le jazz, bien s r, a aussi son histoire li e   ces questions coloniales et au racisme d' tat. La d portation des noirs africains pendant la traite n gri re, avec leur culture musicale qui s'est m lang e avec la culture europ enne, fut une source de la naissance du jazz. Notons le r le d'un directeur de conservatoire qui n'aurait sans doute pas plu au *Point* : Anton n Leopold Dvoř k, nomm  en 1892 directeur du Conservatoire National de New-York. A l'encontre du climat raciste qui r gnait dans la soci t  d'alors, il y accueillit des  l ves noirs. Ces derniers, ne pouvant pr tendre int grer un orchestre - c' tait interdit aux noirs - s'investirent dans le jazz et particip rent, avec leurs connaissances acad miques,   son d veloppement.

Tout au long du 20  si cle, le jazz et le combat contre la s gr gation ont  t  li s. Le jazz a  t  selon les p riodes, l'expression d'une protestation ou l'instrument d'une lutte pour les droits et la dignit  des noirs.

La question a donc toute l gitimit    s'inviter au pupitre des musiciens. Nous avons honte de la b tise des propos du professeur cit  par *Le Point*. Nous sommes heureux d'avoir une directrice qui a des curiosit s et des convictions politiques, et que celles-ci ne se r sument pas aux champs lexical de l'excellence et du prestige. D'ailleurs, message   tous les journalistes qui voudraient s'adresser   notre g n ration de musiciens : FICHEZ NOUS LA PAIX AVEC LE PRESTIGE ! Une bonne fois pour toute. Ou bien expliquez-nous enfin ce que  a a   voir avec la musique.



Chansons madécasses

Traduites en Français
par
Evariste Parny

Mises en Musique
par
Maurice Ravel

Andante

FLAUTO *ff*

VIOLONCELLO *ff* pizz.

CANTO *ff*
Aoua! Aoua! Méfiez-vous des blancs, habi.

PIANO *ff*

Andante ♩ = 60

8b. 1 8. 1 8. 1

Musique de chambre : l'emploi vaporeux créé par Bruno Mantovani pour lui-même

En Juin dernier, Bruno Mantovani, arrivant au terme de son troisième mandat de directeur de notre établissement, s'est vu contraint de quitter son poste. Il cédera sa place à Emilie Delorme, au terme d'un processus de recrutement long et chaotique, qui aura le mérite de soulever d'importantes questions telles que l'absence flagrante de parité à la tête des hautes institutions culturelles du pays. Mais soyons rassurés, notre ancien directeur bien aimé ne nous quitte pas réellement. Quelle heureuse surprise de constater que ce dernier occupe à présent un poste créé sous sa propre direction. Un mystérieux cours de musique de chambre, unique en son genre ! Il n'y a ni horaire ni salle attitrée, les élèves intéressés doivent le contacter de leur propre initiative. D'après celles et ceux ayant pu y assister, les cours portent principalement sur sa propre musique. Notons que tout compositeur, même très en vue, effectue généralement ce travail avec les musiciens qui le jouent de manière bénévole. Voilà un recrutement et un mode de fonctionnement qui posent question, à l'heure où certains élèves se voient encore attribuer moins d'heures de cours que d'autres (notamment avec les professeurs assistants), faute de pouvoir payer les professeurs. Bruno Mantovani a quelques amis dans le monde politique. Espérons que ces derniers lui ont fait part des tracasseries que peuvent entraîner des soupçons d'emploi fictif ! Les temps sont si taquins...

Le département danse et la nudité : homme ou femme, une pruderie à géométrie variable

Dans la danse contemporaine, la nudité est courante. Depuis ses premières apparitions occidentales attestées dans les années 1920 (elle a certainement eu une longue préhistoire), elle s'est développée et est aujourd'hui devenue un costume presque comme un autre. Elle est d'ailleurs au centre du travail de nombreux chorégraphes, comme Zoé De Sousa, invitée à faire un atelier chorégraphique avec les étudiants en avril dernier. Elle a dû se confronter à la pudibonderie de la direction du département. Car il n'était absolument pas question de laisser travailler avec le nu, bien qu'il aurait concerné, bien sûr, des élèves majeurs et volontaires. Ces derniers ont d'ailleurs soutenu la chorégraphe et ont protesté contre cette censure. Pour leur plus grand dépit, le compromis concédé fut encore plus ridicule que l'interdit initial : le torse nu fut toléré... seulement aux hommes ! Ainsi, le vieux préjugé comme quoi la poitrine des femmes serait érotique, ou indécente, et la poitrine des hommes acceptable, a droit de cité dans le département danse contemporaine du Conservatoire de Paris. Une fois le spectacle - convenablement vêtu - passé, des étudiants ont voulu poser sereinement le débat avec la direction du département. En vain : pour eux, le sujet était clos. Pas pour nous !

On peut entendre l'argument que la nudité, et l'érotisme que celle-ci peut suggérer pourraient attirer aux représentations certains regards - on a peur que certains viennent au spectacle pour « se rincer l'œil ». Quoique l'érotisme, force formidable qui rapproche les humains par-delà les frontières qu'ils peuvent tracer entre eux, et qui a dans les arts une présence multimillénaire, peut être pourquoi pas, une porte d'entrée vers la danse. Mais nous sommes affligés que cet argument prévale sur celui de la liberté artistique des artistes invités et des étudiants. Étudiants, professeurs, et même le chef du département, vont voir des artistes danser nu, et dansent eux-mêmes nus au-delà des portes du conservatoire. Mais dans les murs, une vieille hypocrisie poussiéreuse, ou une peur du qu'en-dira-t-on, pousse à coller partout des feuilles de vigne. C'est triste, car nous étudiants aspirons à expérimenter librement l'art avec les mêmes questions et les mêmes enjeux qu'à l'extérieur du conservatoire. Espérons que la venue de Tatiana Julien, actuellement en création avec les élèves, et qui travaille elle aussi avec le nu, relancera un débat nécessaire !

**CONCERT DIMANCHE 19 JANVIER
AVEC ET EN SOUTIEN DES CONDUCTEURS DES
LIGNES 5, 7 ET 7 BIS**

La Crécelle vous invite à partager un moment musical et festif de 17h30 à 22h,
au théâtre *Le vent se lève*

Musique de chambre, improvisation, chant lyrique, musiques traditionnelles...

Libre participation

Les bénéfices seront reversés à celles et ceux qui nous conduisent chaque jour à notre bel
établissement : les grévistes de la ligne 5, 7 et 7bis !

Le vent se lève, 181 Avenue Jean Jaurès, 75019 Paris
Contourner le Café Jean par la gauche, le théâtre est sur l'arrière, derrière des grilles grises.

Sommaire

Page 1

Les salariés en sous-traitance au conservatoire voient le
prix de leurs repas s'envoler

La réforme des retraites et la culture : 3 minutes
explicatives

Page 2

Devrions nous laisser nos principes à la porte du
conservatoire ?

Et si on faisait grève ? Des bienfaits de la lutte sociale

Page 3

Une protestation de l'orchestre du conservatoire empêchée
par la direction

Page 4 à 6

La musique et la question coloniale : réponse à l'article
du Point, soutien à Émilie Delorme

Page 7

Musique de chambre : l'emploi vaporeux créé par Bruno
Mantovani pour lui-même

Le département danse et le nu : homme ou femme, une
pudibonderie à géométrie variable